

FRANÇAIS B

Seuils d'attribution des notes finales par matière

Note finale :	E	D	C	B	A
Gamme de notes :	0-7	8-15	16-22	23-28	29-36

Variété et pertinence du travail présenté

Environ 300 mémoires de français B ont été soumis cette session. La majorité des travaux relèvent de la catégorie 2b (Culture et société). Une très vaste gamme de sujets a été abordée dans cette catégorie, allant de la mode aux droits des femmes en passant par l'immigration. Des sujets inspirés de produits culturels récents (par exemple les films de Xavier Dolan, des chansons de rap ou la musique de Stromae) ont aussi trouvé la faveur des candidats. Les examinateurs ont été heureux de constater que la majorité des mémoires de cette catégorie étaient fondés sur l'étude d'un artefact culturel spécifique, tel que l'exige le guide.

Les candidats ont aussi été nombreux à rédiger une analyse d'une œuvre littéraire (Catégorie 3). Les sujets ont été assez variés, allant des classiques comme Molière, La Fontaine ou Flaubert à des auteurs contemporains tels Satrapi, De Vigan et Schmitt. Dans cette catégorie, les œuvres les plus populaires depuis des années demeurent toutefois Le Petit Prince et L'Étranger pour lesquelles des sujets fort similaires reviennent de session en session. On encourage donc les candidats à sortir des sentiers battus et à explorer d'autres œuvres que celles-ci. La rédaction d'un mémoire en français B est en effet une occasion idéale de découvrir la richesse de la littérature française et francophone.

Comme d'habitude, les mémoires traitant de la langue (Catégorie 1) ont été les moins nombreux et aussi, de façon générale, les moins bien réussis. Les sujets les plus populaires de cette catégorie ont été les questions reliées au sexisme de la langue, aux anglicismes et aux lois linguistiques québécoises. Dans cette catégorie, les candidats s'attaquent souvent à des sujets trop vastes (« L'évolution du français depuis l'empire romain ») et pour lesquels ils ne disposent pas d'un corpus d'analyse suffisant (par exemple une analyse basée sur les anglicismes employés par une vingtaine de personnes).

Résultats des candidats par rapport à chaque critère

Critère A: question de recherche

Le rôle du superviseur est ici extrêmement important. Il doit s'assurer que :

- Le mémoire répond aux exigences d'une des trois catégories précisées dans le guide. Il faut également indiquer la catégorie choisie sur la page couverture. (Très peu d'établissements l'ont fait.)
- Le sujet est suffisamment ciblé (particulièrement pour les mémoires de la catégorie 1 et 2, plus difficiles à définir).
- Le mémoire ne comporte qu'une seule question de recherche. Ceci évitera que le candidat se perde ou encore qu'il néglige de répondre à certaines parties de la question.
- La question est clairement formulée. L'incorrection grammaticale ou lexicale de la question de recherche rend parfois celle-ci ambiguë voire incompréhensible.
- Le mémoire se prête à une approche analytique et ne se cantonne pas à la description
- La question de recherche mène à une réponse qui ne soit pas simplement subjective (« Dans quelle mesure Yves Saint Laurent a-t-il libéré les femmes? » Réponses possibles : pas du tout / un peu / beaucoup. Dans ce cas, une question permettant d'arriver à une réponse autre que subjective aurait pu être : « Comment Yves Saint Laurent a-t-il, par ses créations, contribué à la libération de la femme? »

Critère B: introduction

La très vaste majorité des candidats rédigent une introduction. Toutefois, celle-ci n'est pas toujours facile à identifier. En effet, on a parfois du mal à déterminer où elle se termine. Des intertitres dans le corps du travail peuvent ici être utiles. De plus, elle ne comporte pas toujours les éléments prescrits par le guide, c'est-à-dire la question de recherche, le contexte et surtout, la pertinence du sujet. L'introduction est parfois beaucoup trop longue car elle comporte soit des renseignements superflus (notamment des informations biographiques sur le candidat et/ou les raisons personnelles qui l'ont mené à choisir son sujet) soit des éléments qui devraient plutôt figurer dans le développement. L'introduction devrait pouvoir tenir sur une page ou une page et demie.

Critère C: recherche

Le mémoire étant un travail de recherche, on s'attend ici à une bibliographie qui dépasse les 3-4 titres (ce qui était malheureusement le cas de nombreux candidats cette session) et qui aille au-delà de Wikipédia. D'autres candidats ont par contre fait la preuve de leurs très nombreuses lectures. Rappelons que seuls les ouvrages cités peuvent figurer dans la bibliographie.

Un problème fréquent demeure l'utilisation de (trop) nombreuses sources en anglais. Le guide indique en effet que « les élèves doivent utiliser des sources authentiques essentiellement rédigées dans la langue cible ». Cela est donc nécessaire pour obtenir le maximum de points

à ce critère. Se documenter en français permet aussi au candidat d'acquérir le vocabulaire nécessaire au traitement de son sujet et ainsi d'améliorer ses compétences de rédaction. Pour certains sujets (par exemple les lois linguistiques au Québec) on peut aussi regretter que des sources rédigées exclusivement en anglais mènent à une vision partielle et partielle des enjeux plutôt qu'à une véritable compréhension du sujet.

Quelques candidats ont mené des enquêtes (interviews, sondages par courriel). Bien que cela montre un esprit d'initiative qui puisse être récompensé au critère K, la valeur « scientifique » de ces enquêtes demeure le plus souvent limitée, car elles portent sur des échantillons très restreints et peu représentatifs. Il est donc préférable de les utiliser en complément d'information et non comme corpus d'étude.

Critère D: connaissance et compréhension du sujet étudié

En général, les candidats ont recueilli assez d'informations pour au moins faire preuve d'une connaissance adéquate du sujet choisi, mais il leur est plus difficile de montrer leur compréhension.

Critère E: raisonnement

Le mémoire doit cheminer vers la réponse qui sera apportée à la question de recherche. Une grande attention doit donc être prêtée au raisonnement qui permettra d'arriver à cette réponse. Le candidat devrait constamment se demander si les informations choisies, l'importance qui leur est accordée et l'ordre suivant lequel celles-ci sont présentées servent bien ce but.

Lorsque le mémoire n'est pas subdivisé en chapitres (ce qui apparaît clairement dans la table des matières), il est plus difficile pour le candidat de présenter un raisonnement convaincant. L'examen de la table des matières permet aussi très souvent de voir si l'approche choisie par le candidat est adéquate.

Critère F: utilisation des compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière

C'est le critère qui permet aux meilleurs candidats de se distinguer. Les mémoires qui adoptent une approche descriptive, narrative ou biographique ne permettent pas aux candidats d'obtenir une bonne note à ce critère.

Le raisonnement élaboré doit être étayé par des exemples appropriés (citations de l'œuvre littéraire, faits, statistiques, etc.)

Une évaluation critique des sources est encouragée. Il faut que les candidats osent remettre en question les sources consultées. De même, une évaluation critique des résultats obtenus par des sondages maison éviterait l'écueil des généralisations faites à partir d'un nombre très réduit de répondants.

Critère G: utilisation d'un langage adapté à la matière

Bien qu'il n'y ait que 4 points sur 36 accordés à la qualité de la langue, il faut que les candidats aient un niveau suffisant pour communiquer leur message, car sinon de grandes parties du mémoire demeurent obscures voire incompréhensibles, ce qui a malheureusement été le cas pour un certain nombre de candidats. À l'opposé, de nombreux mémoires par ailleurs moyens ou faibles ont vu leur total amélioré par la qualité de la langue.

Rappelons que les superviseurs ne sont pas autorisés à corriger les fautes de langue.

Critère H: conclusion

L'art de la conclusion ne semble pas encore maîtrisé par de nombreux candidats. Bien que la plupart tentent effectivement de répondre à la question de recherche, cela n'est pas toujours fait de manière habile, soit parce qu'on ne fait que répéter ce qui a déjà été dit, soit parce qu'on ne répond pas à la question telle qu'elle a été posée, ou qu'on présente des conclusions qui ne découlent pas du tout de ce qui a été avancé dans le corps du mémoire.

Critère I: présentation formelle

Ce critère permet à tous les candidats, même les plus faibles, de gagner assez facilement 4 points pour peu qu'ils aient reçu les informations pertinentes sur la manière de présenter un travail de recherche et qu'ils se soient bien appliqués.

Comme d'habitude, les mémoires ont obtenu toute la gamme des notes. Dans certains établissements, il est évident que les candidats ont reçu une formation appropriée car un grand soin est apporté à la présentation générale du travail. Dans d'autres établissements, la présentation est inadéquate (absence de pagination ou de table des matières, références incomplètes ou ne correspondant pas à la bibliographie, bibliographie uniquement constituée de liens Internet présentés en vrac, etc.) Les candidats oublient souvent de citer la source des illustrations, graphiques ou cartes.

Critère J: résumé

Comme le précédent, il s'agit d'un critère pour lequel le nombre maximal de points est à la portée de tous les candidats : il suffit simplement de mentionner la question de recherche, la démarche adoptée et la conclusion atteinte en moins de 300 mots. On s'explique mal que certains candidats ne connaissent pas ces exigences et par le fait même ne mentionnent pas ces trois éléments.

Il est efficace de mettre la question de recherche en caractères gras et de consacrer un paragraphe à chacun des éléments requis.

Critère K: évaluation globale

La très vaste majorité des superviseurs ont rédigé un rapport. Ceci est essentiel afin de mettre en valeur les qualités du candidat et les (rares) superviseurs qui s'abstiennent de le faire ne

rendent pas service à leur candidat. Ce rapport est particulièrement important pour un élève plus faible ou dans le cas où l'investissement du candidat pourrait ne pas transparaître à la lecture de son travail. Veuillez noter que ce rapport doit être en français.

Recommandations pour enseigner aux futurs candidats

Le superviseur devrait :

- Être bien au fait des exigences concernant les mémoires en général et les mémoires du Groupe 2 en particulier.
- Mettre à la disposition des candidats les documents qui pourront lui être utiles : guide sur les mémoires (version française), critères d'évaluation, exemples de bons mémoires (disponibles sur le CPEL), une copie de ce rapport.
- S'assurer que les candidats ont un niveau de langue suffisant pour mener à bien cette tâche.
- Fournir aux candidats le vocabulaire propre au mémoire qui va leur permettre de remplir les exigences du critère I. Il est assez surprenant de constater que même le mot « mémoire » n'est pas toujours connu ! (Cette session il était question de récit, de morceau d'écriture, d'exposé, d'essai étendu, de dissertation, etc.) Les différentes parties du mémoire (résumé, table des matières...) donnent aussi lieu à une nomenclature assez fantaisiste.
- Enseigner la terminologie qui convient au sujet choisi : lexique propre à la littérature, aux chansons, au cinéma.
- Enseigner comment indiquer le titre d'une œuvre dans un texte.

Le mémoire étant conçu pour préparer les élèves aux travaux de recherche qu'ils devront rédiger à l'université, il est utile que l'établissement offre des formations (en collaboration avec la bibliothèque de l'école par exemple) concernant les techniques de recherche et la présentation formelle.